

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE DE  
CORANCEZ VER-LES-CHARTRES**

Convocation du :  
25 août 2023

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 AOÛT 2023**

Nombre de membres  
en exercice : 10

Corancez : 3 titulaires  
et 2 suppléants

Ver-lès-Chartres :  
3 titulaires et 2  
suppléants

Nombre de conseillers  
présents : 7

Nombre de conseillers  
votants : 6

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 29 août 2023, à 19 heures, les membres du Comité syndical, légalement convoqués le 25 août 2023, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Mairie de Ver-lès-Chartres, sous la présidence de madame Marie-Ange ABADIA.

**Etaient présents en qualité de membres titulaires :**

Mesdames Marie-Ange ABADIA, Joëlle SILLY.  
Messieurs Philippe AUFFRAY, Stéphane BOURGEOIS, Alain CHOUPART, Max VAN DER STICHELE.

**Etaient présents en qualité de membres suppléants :**

Mesdames Marie-Françoise BOUCHER et Delphine BRAULT et Monsieur Joffrey PINAULT

**Absente excusée suppléante :**

Madame Marine DESEYNE

**Secrétaire de séance :** Monsieur BOURGEOIS Stéphane.

La séance a été ouverte sous la présidence de madame Marie-Ange ABADIA, Présidente.

A été invitée et assiste également à la séance, madame Lucile Picquart, directrice de l'école.

**RENTREE SCOLAIRE 2023 - 2024**

Parole est donnée à madame Picquart, Directrice de l'école afin d'aborder la prochaine rentrée scolaire. 55 élèves seront présents et répartis de la manière suivante :

- Classe de madame THUASLE : 11 petites sections + 6 moyennes sections soit un total de 17 élèves. Elle sera épaulée par madame Virginie ISAMBERT (ATSEM)
- Classe de madame RIGAULT (arrêt de travail renouvelé jusqu'en février et qui sera remplacée par madame BEC) : 8 grandes sections + 9 CP + 3 CE1 soit un total de 20 élèves.

- Classe de Madame PICQUART, directrice et monsieur DALIGOT (remplaçant lors des décharges de direction) : 9 CE2 + 5 CM1 + 4 CM2 soit un total de 18 élèves.

Cet effectif pourrait évoluer courant d'année suivant les nouvelles arrivées, départs ou scolarisation des gens du voyage.

Madame PICQUART nous informe qu'elle a fait la demande auprès de l'Inspection d'une prise en charge d'un emploi, service civique, qui a été acceptée. Madame Angélique MELET, recrutée par madame PICQUART arrivera donc au sein de l'école courant septembre et apportera son soutien lors du temps scolaire à l'ensemble des enseignants.

Madame PICQUART fait un point sur les différents travaux demandés avant l'été. Tout paraît être fait, hormis les étagères dans les toilettes adultes.

Madame PICQUART demande également s'il est possible prochainement de faire un point sur les lignes budgétaires accordées à l'école. Madame Magali BILLEMONT, agent administratif, collaborera en ce sens avec la Directrice (rapprochement budgétaire entre école et SIVOS).

Une demande de 2 carnets de timbres pour l'école est faite. Monsieur VAN DER STICHELE se charge de les récupérer à la poste devant y aller également pour la mairie de Ver-lès-Chartres.

Des produits pharmaceutiques devront être fournis pour la rentrée. Madame Marie-Ange ABADIA fournira dès que possible ces éléments.

Madame PICQUART demande également, comme l'année dernière, de faire participer les élèves de l'école à la commémoration du 11 novembre. Collaboration sera faite entre école et municipalités.

### **POINT RH**

Madame la Présidente informe le Conseil syndical de la prolongation de l'arrêt de travail de madame Guylaine PARISY jusqu'au 15 septembre. Afin de pallier à cette nouvelle absence, un nouveau contrat a été proposé à madame Honorine BARRE et renouvelable si besoin.

Le dossier de demande de Congé Longue Maladie sera discuté lors de la prochaine séance du Conseil médical du centre de gestion, à savoir le 12 septembre. Si ce congé est octroyé par le centre de gestion, une reprise de ses salaires depuis le premier jour de son premier arrêt de travail devra être effectuée puisqu'elle repassera à taux plein (aujourd'hui en ½ traitement). Il faudra être vigilant sur les lignes budgétaires salariales.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Magali BILLEMONT informe l'assemblée de son départ en tant qu'agent administratif à la Mairie de Ver-lès-Chartres à compter du 1<sup>er</sup> novembre. Monsieur VAN DER STICHELE prend la parole et assure au SIVOS que des démarches seront rapidement effectuées pour recruter un nouvel agent pour apporter main forte à madame Emilie GRIVOTTE, secrétaire de mairie de Ver-lès-Chartres, nouvellement arrivée.

Madame la Présidente évoque le cas d'un enfant nouvellement scolarisé en petite section. Atteint de troubles alimentaires, les parents souhaitent que leur enfant fréquente la cantine tout en fournissant le repas (qui doit être mixé).

Après discussion, madame la présidente et monsieur le vice-président prendront contact et rendez-vous avec les parents pour jauger la difficulté ou non à l'accueillir dans les services périscolaires. Dans tous les cas, aucune

réponse positive ne sera donnée, sans avoir un PAI signé de toutes les parties (médecin traitant, direction de l'école, médecin scolaire, parents et SIVOS).

Plus aucune question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Présidente,

Les membres du Syndicat

*Seuls les membres présents physiquement à la séance doivent signer :*

**Délégués titulaires :**

Madame ABADIA Marie-Ange		Madame Joëlle SILLY	
Monsieur AUFFRAY Philippe		Monsieur BOURGEOIS Stéphane	
Monsieur VAN DER STICHELE Max		Monsieur CHOUPART Alain	

**Délégués suppléants :**

Madame BOUCHER Marie-Françoise		Monsieur Joffrey PINAULT	
Madame BRAULT Delphine		Madame Marine DESEYNE	<i>Absente excusée</i>